

LE CONGRÈS
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES

— 1884 —

I

Le Congrès des Sociétés savantes vient de se tenir à Paris, en Sorbonne, du 15 au 19 avril, pour la vingt-deuxième fois. Dès le 13 février les diverses Sociétés de Paris¹ et de la province qui prétendent au titre de savantes y avaient été convoquées par lettre spéciale émanée de la direction du secrétariat au Ministère de l'instruction publique. Comme cela se passe chaque année, les délégués élus indiquent d'avance le sujet qu'ils ont l'intention de traiter, la thèse qu'ils veulent soutenir devant les membres du Comité des travaux historiques², institué près le Ministère de l'instruction publique. Le lendemain même de leurs lectures, et pendant plusieurs jours, *l'Officiel* enregistre soigneusement les

¹ Autrefois, les Sociétés savantes de Paris n'étaient pas admises au congrès de la Sorbonne. On ne voit pas bien que, depuis leur admission, leur présence ait paru indispensable.

² Tout près de la Sorbonne, et au même temps, se tiennent les séances spéciales du Comité des beaux-arts des départements, pour la huitième fois en 1884. Ce comité forme bande à part, *odi profanum vulgus et arceo*, et n'a point de rapport avec l'autre. Les lectures faites à ce comité ont été indiquées dans la *Revue de l'Art français* (Paris, Charavay, 1884), livr. de mars, n° 3, p. 44-45.

détails historiques et archéologiques donnés par les délégués, et les discussions qui ont pu s'élever sur telle ou telle question. Puis, le dernier jour, — tout est bien qui finit bien, — M. le Ministre lit son discours, et remercie les délégués qui s'en vont chacun chez eux, après un agréable séjour à Paris, emportant avec eux quelquefois les palmes académiques, voire même le ruban de la Légion d'honneur.

Ce que je dis là, ou plutôt ce que j'écris, j'aurais pu l'écrire en 1883, et je pourrai tenir sans doute encore le même langage en 1885. Peine inutile, alors ! me dira-t-on. — Non, j'ai mes raisons, bonnes ou mauvaises. Mais, avant d'entrer dans de plus longs développements (je veux être sobre d'ailleurs), je demande à m'expliquer. Il est opportun de s'occuper des Sociétés savantes et des Congrès annuels de la Sorbonne :

1° Parce qu'il y a cinquante ans aujourd'hui que la première idée d'un Comité des travaux historiques en France a germé dans la grande intelligence de M. Guizot (27 novembre 1834) ;

2° Parce que la réorganisation de ce Comité opérée par M. Jules Ferry en 1882 n'a point porté les fruits qu'on en attendait ;

3° Parce que les réformes à faire dans ce sens ne sont pas là où on veut les trouver, et que la piste à suivre est tout autre ;

4° Parce que, récemment, en Allemagne, la question s'est agitée sur le même terrain, et a fait mettre au jour d'intéressantes brochures ;

5° Parce que nous ne pouvons approuver entièrement les idées émises par M. Georges de Nouvion¹ à propos du dernier Congrès.

II

Et d'abord, au point de vue purement scientifique, quel est le résultat certain, palpable, de ces réunions, de ces voyages, de ces discours ?

J'ai sous les yeux la liste officielle, imprimée, des communica-

¹ *Revue politique et littéraire*, n° du 26 avril 1884, pp. 519-524.

tions annoncées, — et lues, hélas, ! — par MM. les délégués. *Cinquante-quatre* ont pris la parole dans la section d'histoire; *quarante* dans la section d'archéologie; *vingt* environ dans chacune des sections spéciales de sciences économiques, de sciences mathématiques et de sciences naturelles¹. Si encore chaque délégué se contentait d'apporter un manuscrit, passe encore! Mais j'en vois un, qui en annonce, à lui seul, *cinq* à la section d'histoire et *quatre* à la section d'archéologie. Quelle robuste constitution! Je ne sais qui je dois plaindre le plus, du lecteur ou des auditeurs: dans tous les cas, je me réjouis de n'avoir pas été parmi ces derniers. Et puisque je parle de cet infatigable délégué², communicatif ou je ne m'y connais pas, quelle audace de venir traiter en Sorbonne la question si délicate de la date de l'église Saint-Front de Périgueux, le jour même où préside M. Alfred Ramé! Ou cet honorable délégué partage en cette affaire l'avis de M. Ramé, et alors il n'y a pas lieu à communication, — ou il ne le partage pas, et certes, il n'est pas de taille à soutenir un moment la lutte avec son éminent contradicteur!

Satisfaits d'eux-mêmes, fiers de leurs exploits, les délégués retournent dans leur chère province. La Société qui les protège et dont ils sont sans doute l'un des plus beaux ornements, s'empresse d'imprimer et de distribuer, à un nombre d'exemplaires toujours beaucoup trop considérable, le mémoire lu, six ou huit mois auparavant, au Congrès de la Sorbonne. L'auteur a-t-il profité des conseils qu'on lui a donnés? A-t-il modifié le plan de son travail, dont on lui a justement indiqué les lacunes et les erreurs? Non assurément. Il est vrai qu'un généreux conseil est un puissant secours, mais l'amour-propre n'est-il pas toujours le plus grand conseiller de l'homme? « L'on devrait aimer à lire ses ouvrages à ceux qui en savent assez pour les corriger et les estimer », a dit La Bruyère, et l'on devrait bien aussi profiter de leurs précieux avis. Malheureusement ces paroles d'un sage ne sont guère écoutées. Le travail paraît, tel qu'il est sorti des mains de l'ou-

¹ La réunion du Comité de beaux-arts est toujours moins bien partagée, au point de vue du nombre s'entend.

² Je ne le nommerai pas, de peur de l'engager peut-être à persévérer.

vrier, et restera longtemps enfoui dans un recueil peu connu, encore moins lu. A qui doit en incomber la faute? Aux auteurs, certainement oui. C'est là le fait constant. Mais il y aussi de sérieux vices d'organisation dans l'état actuel des Sociétés savantes, et dans leur fonctionnement.

III

Il a paru, l'année dernière, en Allemagne, une vigoureuse attaque contre les Sociétés historiques de province¹. Elle est dirigée par un Allemand contre des Allemands. On la croirait volontiers dictée par un Français contre des Français. Une brochure récente² répond aux objections formulées, et à ce propos le savant doyen de l'Université de Liège, M. Godefroid Kurth, a dit aussi son mot dans le *Polybiblion*³. La lumière qui cherche à se faire sur la question de l'autre côté du Rhin doit avoir des reflets très intenses et très accentués chez nous; le mal est contagieux, et il importe d'y apporter un prompt remède. Quel que soit ce remède, je doute qu'il soit efficace, mais au moins l'honneur sera sauf, et les premiers meneurs de cette audacieuse campagne auront accompli leur devoir.

Les Sociétés savantes sont fort nombreuses en France: elles peuvent se diviser en trois catégories. Les premières ont vécu: nées au siècle dernier, elles voient leur agonie prochaine, et leur passé plus ou moins glorieux les soutiendra jusqu'au dernier jour; elles s'intitulent encore académies, et veulent ambitieusement jouer un rôle qui leur sied fort mal; enfin elles restent muettes, ou peu s'en faut; que d'autres feraient bien d'imiter leur silence prudent! — Les secondes ont trente, quarante ou cinquante ans d'existence; elles seraient dans leur pleine maturité si des infir-

¹ G. HAAG. — Die territorial-Geschichte und ihre Beachtung. — Broch. in 8°, Gotha, 1882.

² G. BOSSERT. — Die historischen Vereine vor dem Tribunal der Wissenschaft. — Broch. in-12, Heilbronn, 1883.

³ *Polybiblion*, revue bibliographique universelle, partie littéraire, tome XL, mars 1884, pp. 278-279.

mités de tout genre n'étaient venues trop prématurément paralyser leurs inutiles efforts ; vieilles avant l'âge, elles végètent, sans trop songer au lendemain, de peur de succomber, parce que le lendemain est trop voisin de la chute dernière. Cette classe est la plus nombreuse sans contredit. — Enfin les troisièmes sont les jeunes recrues de la science historique ; d'un bond, dès leur entrée dans la lice, elles ont conquis un rang honorable, où elles pourront se maintenir longtemps ; l'avenir est à elles, parce qu'elles seules comprennent le rôle d'une Société savante, dans le sens vrai du mot¹. Ici, l'impuissance de la vieillesse ; — Là, l'insouciance de l'âge mûr : — Enfin, l'enthousiasme de la jeunesse.

Je ne voudrais pas faire de personnalités, et malgré tout je voudrais appuyer mon dire sur des preuves tangibles. Ne suffit-il pas d'ouvrir un volume des *Mémoires de l'Académie d'Aix* (Bouches-du-Rhône)² pour se convaincre du premier point ? Dans la seconde catégorie je rangerais volontiers la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*³. Enfin la jeune association qui paraît remplir, à mon sens, les meilleures conditions d'avenir et de prospérité serait la *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*⁴.

Il faut, à une Société comme à un individu, un revenu suffisant et une vitalité suffisante. L'homme, à la rigueur, peut s'en contenter. A une Société il faut quelque chose de plus. La troisième condition indispensable est l'énergie, — l'énergie de se dire que l'on n'a pas assez fait et qu'il y a toujours mieux à faire. *Quo non ascendam ?*

Pourquoi cette énergie manque-t-elle à la plupart d'entre elles ?

¹ A deux reprises déjà, en 1877 et en 1881, le Ministère de l'instruction publique a fait imprimer, par les soins de MM. Ul. ROBERT et H. OMONI, la liste aussi complète que possible des sociétés savantes actuellement existantes en France. Depuis 1881 on a signalé quelques fondations nouvelles.

² Fondée en 1808, a publié 12 volumes de mémoires et quelques brochures à part (Cf. *Revue des Sociétés Savantes*, 1877 (2^e semestre), pp. 219-220).

³ Fondée en 1856, a publié 7 volumes de mémoires, 6 volumes de procès-verbaux, et quelques volumes à part comprenant des cartulaires, etc... (Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 1877, (2^e semestre), pp. 244-245).

⁴ Fondée en 1874, a publié 14 volumes d'*Archives*, et 5 volumes de *Bulletin* trimestriels (Pons, impr. N. Texier ; Saintes, librairie Mortreuil).

La faute en est-elle à leurs statuts, à leurs travaux, à leurs membres, à leurs aspirations politiques ou autres ? Nous ne l'ignorions pas ; elles ne l'ignorent pas elles-mêmes ; mais M. Haag s'est chargé de nous le dire en des termes énergiques que nous n'aurions pas trouvés sous notre plume, et qui sont l'expression exacte de la vérité. Plus la plaie est profonde, plus l'exécution doit être vigoureuse, et aussi la guérison difficile.

Examinons donc brièvement les griefs de M. Haag contre les Sociétés savantes.

IV

De quoi se composent généralement ces sortes d'associations scientifiques ? D'amateurs locaux, de collectionneurs, de personnes ayant reçu une certaine éducation et s'attachant à leur pays natal, enfin de gens indifférents desquels on obtient, de gré ou de force, une cotisation annuelle, le plus souvent insignifiante ! De travailleurs, peu ou prou. Les articles ne sont jamais signés que par la même main ; les mémoires n'offrent nulle variété, et n'ont à peu près nul contrôle. Et que sont ces mémoires ? Des travaux de quatrième ou de cinquième main destinés à vulgariser les résultats de la science contemporaine, ou simplement des phrases, des phrases creuses et pompeuses, destinées à grossir le volume. Le plus souvent, ces travaux n'apprennent rien à personne, pas même à leurs auteurs. Et il ne peut guère en être autrement. Livrées à elles-mêmes, des personnes de bonne volonté alignent de mauvais français ou traduisent mal des textes latins qu'elles croient comprendre encore : mais ne leur parlez pas de publier intégralement une charte latine ! Cela effrayerait trop les lecteurs ! On concède encore bien quelquefois le texte en regard de la traduction ; franchir ces limites, ce serait forfaire à l'honneur ! Sortez des études historiques proprement dites ou des dissertations philosophiques à perte de vue, vous vous plongez ou dans le préhistorique ou dans la philologie ! Le préhistorique, qui fait rage aujourd'hui, rencontre beaucoup d'adeptes ; c'est une science abordable,

qui ne demande, dit-on, aucune connaissance préliminaire : voilà bien l'affaire des travailleurs de province, et la ressource des Sociétés agonisantes ! Quant aux inepties philologiques que celles-ci nous débitent périodiquement, je crois qu'il est déjà abusif de les mentionner : elles dépassent toutes les formes permises¹.

Tout cela n'est malheureusement que trop vrai. M. le pasteur Bossert, dans sa réponse, convient de la vérité de ces griefs, et cherche à expliquer ces défauts réels ou apparents par l'indifférence des savants et des historiens de profession, qui dédaignent de faire partie de ces Sociétés, encore moins d'y jouer un rôle effectif et utile. J'ajouterai que les sommités de la science française veulent irrémédiablement la ruine de ces Sociétés, ou y contribueront sans le vouloir, témoin cette phrase que j'ai entendue moi-même, adressée, il y a peu de temps, à un candidat malheureux : « Voilà un mauvais travail, à peine digne de figurer dans des publications de Sociétés de province ! » Est-ce là le moyen d'encourager l'érudition locale ? Et, après cela, les savants de profession oseront-ils donner leur adhésion, leurs travaux surtout aux recueils locaux ? Voudront-ils paraître solidaires des inepties qu'ils contiennent ? Alors, où est le remède ? Voici celui que je me permets de proposer.

Le Comité des travaux historiques compte un nombre déterminé de membres. Chacun de ses membres pourrait avoir dans ses attributions la haute direction historique et archéologique d'une province ou d'un département du territoire français : il serait pour ainsi dire l'administrateur intellectuel des Sociétés savantes ayant leur siège dans cette province ou dans ce département. Ce ne serait pas là de la centralisation, mais seulement de la protection, qui ferait peut-être cesser ces luttes de partis et d'individus, luttes toujours funestes et regrettables, surtout dans un corps savant. Alors on ne sacrifierait peut-être plus autant, comme le désire M. Haag, à la crainte d'indisposer des personnalités locales influentes en refusant l'insertion de travaux sans valeur. Ce reproche, d'ailleurs, ne me paraît pas très fondé dans l'espèce ; car où voit-

¹ Je prie le lecteur de remarquer encore que ce n'est pas un Français qui parle, mais je m'associe pleinement à ces paroles et j'en supporte toute la responsabilité.

on refuser des travaux sans valeur ? Et de quel nom appeler ceux qu'on imprime aujourd'hui, s'il est vrai que l'on rejette l'ivraie ? Impossible assurément d'y voir du bon grain.

Si ce que je propose s'effectuait, les savants mieux prévenus n'hésiteraient plus à leur confier quelques-uns de leurs nombreux travaux ; les Sociétés s'enrichiraient et l'émulation grandirait entre elles ; leurs publications seraient plus recherchées, et la science y gagnerait infiniment.

Les modifications pourraient encore, selon M. Haag, porter sur d'autres points non moins importants. Ce critique a raison de dire que les Sociétés historiques de province devraient, plus souvent qu'elles ne le font, publier des catalogues d'actes, des cartulaires, des recueils de documents, des chroniques locales, des inventaires d'archives¹, des correspondances administratives ou diplomatiques. M. le pasteur Bossert lui répond que les archives se centralisent beaucoup trop aujourd'hui pour permettre aux travailleurs isolés d'entreprendre des publications de ce genre : une semblable tâche ne peut être menée à bonne fin que dans les centres, et encore faut-il parfois compter avec le mauvais vouloir de ceux qui devraient être les premiers à vous en fournir les éléments ! Cette objection n'est vraie pour la France du moins, que dans une certaine mesure. Dans beaucoup de départements, la centralisation, bien qu'officiellement ordonnée, n'a pas encore eu lieu, et les vrais travailleurs pourraient profiter des richesses de leurs archives communales ; mais l'apathie domine, et la négligence avec laquelle on conserve la plupart du temps ces dépôts a été la seule cause de l'ordonnance ministérielle, parfaitement justifiée à nos yeux.

Il y a une autre source précieuse de documents que je me permettrai de signaler aux Sociétés savantes, puisqu'elles paraissent n'en pas faire un suffisant usage. Je veux parler des archives seigneuriales, généralement fort riches, pleines d'intérêt parce qu'elles se rapportent à des personnages illustres ou au moins distingués de

¹ La Société des Antiquaires de l'Ouest vient d'inaugurer ce système en publiant à ses frais l'*Inventaire des Archives communales de la ville de Poitiers*, dressé par feu M. Rédet (Mémoires, tome V, 2^{me} série, année 1882). Poitiers, impr. Tolmer, lib. Druineaud, 1884.

l'ancien régime, et presque toujours faciles à consulter. Evidemment, toutes les archives seigneuriales ne présentent pas une aussi abondante variété que celles de M. le duc de la Trémoille : cela ne veut pas dire qu'il faille les négliger ! Bien au contraire ; et cependant, depuis la publication si remarquable de M. Alfred Richard, aujourd'hui archiviste départemental de la Vienne¹, l'herbe a eu le temps de repousser sur la route qu'il avait frayée, et que personne après lui n'a osé suivre.

Revenons à M. Haag, qui indique d'autres tâches plus faciles encore pour des travailleurs de province, à qui la bonne volonté souvent ne manque pas. Pourquoi ne pas se préoccuper d'abord et surtout des sujets qui sont à leur portée journallement ? Pourquoi ne pas étudier le peuple dans les manifestations intimes de sa vie propre ? Pourquoi ne pas relater soigneusement et recueillir au passage les contes, les légendes, les chansons, les costumes, les dictons propres à telle ou telle localité², toutes choses que des siècles ont fait éclore, et que quelques années peuvent faire oublier à jamais ? Il n'est pas inutile non plus d'insister sur la statistique, la répartition de la propriété, le commerce, voire même la géographie historique, bien que sa trop grande connexité avec la philologie la fasse craindre plus que de raison.

Voilà des questions que tout le monde peut aborder, que tout le monde peut résoudre ! Mais la simplicité « essentielle au sublime », selon Diderot, effraie aussi : les choses complexes paraissent s'adapter mieux à l'esprit du chercheur. Et l'on ne veut dépendre de personne : c'est là encore un grand défaut, qu'il est pénible, sinon impossible, d'avouer. *Chascun cuide aller ainçois qu'il a des ailes* : voilà le fait. Mais *tel pense voler qui ne sauroit bouger* : voilà la moralité.

A toutes ces sages considérations, M. Kurth ajoute les siennes,

¹ *Inventaire analytique des Archives du château de la Barre*, 2 vol. in-8° (Paris et Niort, 1868). C'est une excellente publication qu'on ne saurait trop apprécier et consulter.

² C'est à peu près dans ces mêmes termes que s'exprimait M. Eug. Rolland, l'auteur bien connu de la *Faune populaire*, dans une lettre qu'il me faisait l'honneur de m'adresser il y a un an environ.

et nous devons lui en savoir gré. Il conseille aux Sociétés de province, « pour suppléer à ce qui manque à chacune et pour s'instruire mutuellement », de se rechercher fréquemment, de se réunir en congrès, de travailler ensemble, et de résoudre en commun des questions difficiles et d'un haut intérêt. Ce groupement des travaux relatifs à une même région pourrait avoir son bon côté, et ce qui s'est fait dans ce sens en Belgique a pu produire de bons résultats. Mais en France il en serait tout autrement. Je ne dis pas la chose impossible en soi¹ : mais il faut une Société organisée comme la Société française d'archéologie, il faut cette direction toujours sûre, cette vie toujours renaissante, cette indépendance toujours sereine pour oser empiéter sur un domaine étranger. Les Sociétés savantes de France sont jalouses les unes des autres, d'autant qu'elles sont plus voisines ; et quand elles en seront à mettre leurs travaux en commun, c'est qu'elles n'auront plus que cette dernière carte à jouer. Elles ne se réuniront que pour pouvoir à deux affronter plus courageusement la mort.

Voilà très brièvement résumées, les deux brochures exotiques que j'ai sous les yeux. En somme, beaucoup de maux à réparer, peu de remèdes à apporter.

V

Le Congrès de 1884 est depuis longtemps terminé. Qu'en est-il sorti ? Du vent. Je n'ai pas la prétention de parler ici, même sommairement, des communications faites à la Sorbonne pendant trois jours entiers ; de raconter après d'autres, ce qu'était l'Université de Paris au XVI^e siècle et quelles réformes on voulut alors introduire dans son organisation ; de traiter des chartes fausses ou de la satire Ménippée ; de signaler comme très remarquable et peut-

¹ La *Société historique de Compiègne* (Oise) et la *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons* (Aisne) se sont fait ainsi, il y a quelques années, des visites réciproques. Le résultat scientifique de ces entrevues a été à peu près nul. Cf. *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, 4^e année (1878), p. 7 ; et *Bulletin de la Société Arch. Hist. et scient. de Soissons*, 2^e série, tome VI (1875), (pp. 90-91, 138-139, 242-245).

être unique un objet prétendu carolingien que tous les musées possèdent en maint exemplaire. Dans tout cela, rien de nouveau, rien de curieux. Les lectures succèdent aux lectures ; les auteurs savent à peine lire leurs manuscrits, et s'inquiètent fort peu du public (patient !) qui voudrait les entendre ; la plupart des personnes inscrites ne répondent pas à l'appel de leur nom. Mais on a revu Paris ; on a retrouvé d'anciens camarades de lycée, d'anciens collègues de facultés ; on a serré la main à l'un, lancé un coup de chapeau à l'autre. Cela suffit. Voilà pour beaucoup, pour la plupart veux-je dire, le seul intérêt de ces réunions annuelles. Et c'est cela que le Ministère encourage ! Là n'était assurément pas l'intention du réformateur de 1882.

A force de choisir on prend souvent le pire,

et, sans être pessimiste, je peux dire que tel est le résultat. Tout l'éclat des anciennes réunions de la Sorbonne a disparu ; et sous le fallacieux prétexte d'érudition, on profite d'un déplacement à bon marché ; tout est là. M. G. de Novion reconnaît parfaitement les vices de cette organisation, mais il n'admet pas qu'on puisse dès aujourd'hui porter un jugement utile sur les réformes nouvelles, parce qu'elles sont de date trop récente, et que l'exécution a jeté le trouble dans les habitudes invétérées de la province routinière et endormie.

Pour moi, je n'hésite pas à le dire, je crois que seul, le sommeil est en bonne voie ; on ne pourrait le dissiper qu'au prix d'immenses sacrifices qu'il est impossible de s'imposer.

On a tout fait pour attirer les travailleurs de province, on accueille volontiers encore les communications faites en dehors du programme qu'eux-mêmes se sont tracé. Efforts inutiles. Le Congrès des Sociétés savantes est en décadence ; il se fera oublier et deshérité, il laissera sa place à un successeur plus heureux.

VI

Un mot, pour terminer, des archives notariales. Jusqu'ici, comme chacun sait, ces archives sont restées la propriété respec-

tive des études de notaires, et à part quelques rares exceptions, ce sont autant de documents précieux perdus pour l'histoire politique, l'histoire locale, l'histoire de l'art, documents souvent peu accessibles au public. Les notaires, maîtres absolus de ce qui leur appartient, ont le droit de vendre comme vieux papiers toutes ces archives privées dont la conservation leur est insupportable ; ils ne se gênent pas pour mutiler leurs plus beaux parchemins, si leurs oûts d'horticulteurs, par exemple, les portent à le faire. Le fait n'est pas rare. Toutefois dans la plupart des études, les vieilles liasses sont respectées..... sauf par les rats. Il y aurait lieu d'éviter une perte complète en centralisant tous ces dépôts d'archives en un lieu déterminé. Resterait le choix du lieu : on a proposé, au dernier congrès, le transfert total aux Archives Départementales. Cette solution est possible si les notaires s'y veulent bien prêter, comme ils l'ont déjà fait en quelques circonstances ¹ ; mais nul ne peut les y contraindre s'ils s'y refusent obstinément. D'aucuns ont proposé le transfert aux Chambres des notaires. La solution serait de ce côté plus rationnelle ; mais les registres une fois placés là, qui peut assurer qu'ils y seront bien conservés, et quelle assurance peut-on donner que ces documents seront plus facilement communiqués au public savant ? Le Congrès de 1884, tout en envisageant la question sous ses différents côtés, ne l'a point fait avancer d'un pas. A ce propos, on a fait beaucoup de bruit pour rien. Le Congrès s'est contenté d'émettre un vœu, vœu purement platonique, qui pourra bien ne recevoir jamais un commencement d'exécution, si on laisse au Congrès le soin exclusif de s'en occuper ! Là encore et toujours, illusions, rien qu'illusions.

¹ Le fait le plus récent qui soit à ma connaissance s'est passé dans le département de la Corrèze. C'est ce que m'apprend le rapport de M. A. Vayssière, archiviste départemental (*Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 4^e livraison de 1883, pp. 605-606, 618-641). Cf. pour l'étranger une récente notice de M. G. Fantoni : *L'Archivio notarile di Venezia* (Archivio Veneto, 1883), broch. in-8^o de 30 pp.

HENRI STEIN.